

## Edito

### Un lieu de rencontre et de partage

Le 15 juin dernier, le Conseil général a approuvé deux rapports qui tenaient particulièrement à cœur au Conseil communal et qui étaient liés. Tout d'abord, il a accepté le généreux don de la Fondation pour les aînés de Colombier du centre de loisirs de la rue du Sentier. Ce bâtiment abrite depuis 1998 des activités offertes aux aînés de notre commune. Après-midi jeux, cours de cuisine ou d'anglais, rencontres diverses qui permettent à toute une génération de se retrouver, d'apprendre et de partager.

Ces activités sont offertes grâce à la détermination de personnes enthousiastes et prêtes à donner beaucoup de leur temps. Cependant, cela devenait lourd tant financièrement que du point de vue de la charge de travail et c'est pourquoi la Fondation s'est approchée de la commune pour que cette dernière allège quelque peu le fardeau en reprenant le bâtiment.

Le deuxième rapport accepté par le Conseil général est celui concernant la création d'une maison des jeunes. Celle-ci était attendue depuis plus de dix ans puisqu'elle faisait partie du programme de fusion. Ce rapport a été accepté à l'unanimité et c'est un signe de la bonne entente qui règne au sein du Conseil général mais aussi de la confiance entre le Conseil général et le Conseil communal depuis le début de la législature. Cette maison des jeunes ouvrira dans le courant de l'automne dans les sous-sol de la maison offerte par la Fondation pour les aînés. Ces derniers pourront bien sûr continuer à occuper les locaux de la même manière que jusqu'à présent. Les jeunes auront leurs espaces mais il est prévu des activités communes intergénérationnelles. Les échanges seront certainement riches et variés. Il est aussi prévu de permettre aux jeunes de proposer des services contre



**Solange Platz-Erard**

Conseillère communale en charge des dicastères Enfance et formation, Santé-Social et Ressources humaines.

une petite rémunération, non seulement aux personnes actives au club des aînés mais aussi à toute la population.

Le Conseil communal est très reconnaissant de la confiance des différents acteurs qui ont permis la réalisation de ce beau projet et il se réjouit des futurs échanges rendus possibles dans ce lieu de rencontres pour toutes et tous.

### Cours de septembre 2023 pour les aîné-e-s

Nous vous rappelons que des activités sont offertes aux aînés tout au long de cette année. Le cours « en forme avec ton smartphone » a rencontré un vif succès et les cours se poursuivent pour les 85 personnes inscrites. Le **20 septembre de 14h à 15h30** aura lieu à la salle polyvalente d'Auvernier le cours « rencontre autour de la table pour parler alimentation » donné par la diététicienne Florence Authier. La cinquantaine de personnes présentes aux deux premiers cours ont fait part d'une grande satisfaction et nous vous encourageons vivement à profiter de cette opportunité. Merci de vous inscrire au 032/886 58 30 ou par courriel à milvignes.chancellerie@ne.ch.

Toujours le **20 septembre mais de 10h à 11h30** à la salle de la paroisse protestante de Bôle chemin de la Moraine 5, un cours de danse et de mouvement sera offert par Yves et Nathalie.

Ce même moment de danse est aussi prévu le **22 novembre de 10h à 11h30** au club des loisirs de Colombier, rue du Sentier 1a.

Toute personne ayant envie de partager un moment en musique est cordialement invitée à participer à ces rencontres qui ne sont pas réservées aux personnes actives. Le cours qui a eu lieu fin mai a accueilli une quinzaine de participants qui en sont repartis le cœur léger et les pieds frétilants. Venez essayer ! Pour ces deux cours, il n'est pas nécessaire de s'inscrire.

### Extinction des vitrines et enseignes durant la nuit

« Les enseignes lumineuses et les vitrines sont éteintes de 23h00 à 6h00, excepté pendant les heures d'exploitation. » (Art. 35 du RGP, modification du 15 juin 2023). Le Conseil général, sur proposition du Conseil communal, a validé l'introduction de l'extinction nocturne des vitrines et enseignes lumineuses sur le territoire communal. Cette mesure complète celles déjà prises par les autorités dans un but d'économie d'énergie, mais aussi - et surtout - afin de préserver la biodiversité et de limiter la pollution lumineuse. Milvignes rejoint ainsi d'autres communes neuchâtelaises ayant

déjà légiféré en la matière, notamment les communes de Val-de-Ruz et Val-de-Travers.

### Le temps des vendanges

Au moment des vendanges, il est temps de rappeler différents points.

Tout d'abord, il est formellement interdit de se promener dans les parcelles de vignes. Ce sont des propriétés privées, interdites d'accès toute l'année. Seuls les chemins portés au cadastre public restent praticables, à condition de ne pas se servir de raisin et de ne pas entraver le travail des vignerons. Les animaux doivent être tenus en laisse, leurs déjections ramassées. Il en est de même dans les parcelles agricoles.

D'autre part, depuis l'année passée, la commune a opté pour une nouvelle manière de protéger le raisin. Les garde-vigne ont été remplacés par des effaroucheurs placés à différents endroits dans les vignes et qui tirent des détonations durant la journée. Les nuisances qui en résultent doivent être tolérées durant la période des vendanges. C'est la contrepartie d'une économie viticole qui fait la réputation et le charme de notre

commune. Les parcelles en bordure des habitations sont, quant à elles, souvent protégées par des filets.

Enfin, il a été constaté que plusieurs «puffers» ont été déplacés ou volés. Les puffers sont des petits récipients suspendus à intervalle régulier en bordure de vignes. Leur répartition a été réfléchi sur l'ensemble du vignoble et utilise la technique de la confusion hormonale ciblée. Ainsi, seuls les papillons qui pondent les vers de la grappe, parasites des grappes de raisin, sont visés. Cette méthode biologique évite des traitements chimiques. Il est indispensable de les laisser sur place.

## Composition des Autorités au 1er juillet 2023

### CONSEIL COMMUNAL

**Président :**

M. Philippe DuPasquier (PLR)

**Vice-présidente :**

Mme Natacha Aubert (Vert'Lib)

**Secrétaire :**

Mme Marlène Lanthemann (PLR)

**Secrétaire adjoint :**

Mme Solange Platz Erard (PS)

**Membre :**

Mme Roxane Kurowiak (Les Verts)

### CONSEIL GÉNÉRAL

**Président :**

M. Stéphane Bondallaz (PLR)

**Première vice-présidente :**

Mme Makiala Kisanga-Stacchetti (PS)

**Seconde vice-présidente :**

Mme Chien-Yu Chen (PLR)

**Secrétaire :**

M. Robert Gygi (Vert'Lib)

**Secrétaire adjoint :**

M. Fabian Schwab (Les Verts)

**Scrutateurs-trices :**

Mme Liza Milhaud Duvernay (PS)

M. Louis Godet (Vert'Lib)

## Palmarès des apprenties de la Commune de Milvignes

Le Conseil communal félicite les trois apprenties de la Commune qui ont réussi leurs examens de fin d'apprentissage :

- Auriane Ducommun, CFC d'assistante socio-éducative
- Ruth Seke, CFC d'assistante socio-éducative
- France Breguet, CFC d'assistante socio-éducative

En leur souhaitant plein succès pour la suite de leur parcours professionnel !

Le Conseil communal tient également à remercier les formatrices et formateurs pour leur investissement et leur accompagnement.

## Renouvellement de différents secteurs boisés

La commune de Milvignes va vivre durant l'automne 2023 et le printemps 2024 de profonds changements dans son patrimoine boisé. Arrivés à la fin d'un cycle, de nombreux arbres vont devoir être remplacés, à Colombier comme à Auvernier. Trois projets sont en cours de réalisation, à l'Allée du Débarcadère à Auvernier (peupliers), dans l'Allée transversale devant le château de Colombier (tilleuls) et dans la zone d'ancienne localité d'Auvernier (platanes). Il s'agit avant tout d'assurer la sécurité des personnes, à une époque où les événements météorologiques extrêmes s'enchaînent. Chaque arbre abattu sera remplacé dans les délais les plus brefs, par les soins de professionnels auxquels le Conseil communal accorde sa pleine confiance.

## 10 ans – Dites-le avec une fontaine

Pour ce dernier rendez-vous des réjouissances, la population est invitée à décorer les fontaines de la commune, le vendredi 24 novembre dès midi. Après avoir choisi une fontaine, vous vous inscrivez auprès de milvignes.cls@ne.ch ou par téléphone 032 886 44 55, ou en passant au guichet de la rue de Morel 4, à Colombier. Si la fontaine de votre choix est déjà attribuée, le service CLST vous en propose une autre libre. Vous installez votre décor que vous pouvez éclairer soit avec des bougies de cimetière (qui ne coulent pas) ou avec des lanternes électriques. Le thème : Milvignes et ensuite ? Un jury, composé des membres de la commission culture, sport et loisirs et des membres du conseil communal, attribuera un modeste prix à la fontaine qu'il jugera la mieux décorée. Les résultats seront publiés sur le site internet de la commune.

## Projet de Fusion Basse-Areuse

Le comité de pilotage et les groupes de travail ont terminé leurs travaux avant l'été. La convention de fusion, le rapport y relatif ainsi qu'un document de synthèse sont publiés en ligne sur le site de la fusion [www.fusion-bcm.ch](http://www.fusion-bcm.ch). Prochaines étapes : Jeudi 14 septembre : séances simultanées des Conseils généraux de Boudry, Cortaillod

et Milvignes. Dans le cas d'un vote positif des législatifs, la population des trois communes se prononcera sur le projet de fusion le 26 novembre prochain. Des séances d'information publiques se tiendront durant l'automne.

## Projet des Mûriers 2

Le projet de transformation et d'assainissement voté en septembre 2022 avance à grand pas. Les plans vont être déposés en vue d'obtenir un permis de construire et la consultation est ouverte. Le Conseil communal se réjouit de ce pas supplémentaire, qui permettra de doter la commune d'un magnifique outil à destination de la jeunesse et des sociétés locales.

## Recherche de contrôleur de champignons

La commune de Milvignes cherche un contrôleur de champignons pour succéder au contrôleur actuel. La formation est payée par la Commune. Renseignements auprès de la Chancellerie : [milvignes.chancellerie@ne.ch](mailto:milvignes.chancellerie@ne.ch).

## Défibrillateurs

Quatre défibrillateurs communaux sont à la disposition de la population en cas d'urgence et accessibles à l'extérieur. Rue Haute 20 (Colombier), Champ-Rond (terrain de foot de Bôle), ancienne Poste et Port (Auvernier). Ces outils sont très efficaces et faciles d'utilisation. À partir du moment où un défibrillateur a été sorti de son coffret et mis en service, il guide l'utilisateur pas à pas dans les démarches à effectuer à l'aide de messages vocaux et d'images explicatives.

## Informations officielles

### Séances du Conseil général

14.09, 16.11, 14.12.2023

### Séances de la Commission d'urbanisme

19.09, 24.10, 14.11, 19.12.2023

*Les dossiers et échantillons éventuels (peintures, tuiles, etc.) doivent être présentés 10 jours avant la date de la séance de la commission. Les photos des échantillons ne sont pas acceptées.*

## Agenda

29.09	20h00	Soirée musicale annuelle	Chorale Le Fleuron	Salle de gymnastique Bôle
01.10	17h00	Soirée musicale annuelle	Chorale Le Fleuron	Salle de gymnastique Bôle
11.11	9h00	Bourse aux jouets	Choeur d'hommes d'Auvernier	Auvernier
18.11	20h00	Concert d'automne	Harmonie de Colombier	Salle polyvalente d'Auvernier
19.11	17h00	Concert d'automne	Harmonie de Colombier	Salle polyvalente d'Auvernier
09.12	11h30	Téléthon	Amicale des sapeurs-pompiers d'Auvernier	Auvernier
16.12	19h00	Concert de Noël	Chorale Le Fleuron	Bôle
17.12	17h00	Concert de Noël	Chorale Le Fleuron	A définir

Pour annoncer vos événements : [www.milvignes.ch/formulaire-event](http://www.milvignes.ch/formulaire-event)